

RESCert - Certification Solaire Photovoltaïque

Devenez un installateur certifié en énergie renouvelable, fiable et de qualité !



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Formation dans le cadre de la Directive Européenne 2009/28/EC visant la certification des installateurs de petits systèmes d'énergie renouvelable (EnR).

PROGRAMME :

- Cadre mondial pour le développement des énergies renouvelables;
- Mécanismes de régulation et de soutien;
- Introduction à la technologie;
- Conception d'une installation;
- Mise en œuvre d'une installation photovoltaïque.

EXAMEN (information) :

Pour obtenir son certificat, le candidat devra s'inscrire, présenter et réussir l'examen RESCert Solaire photovoltaïque. Cet examen fait l'objet d'une inscription séparée, qui devra être présenté dans l'année qui suit les cours (1 an à dater de l'attestation de présence, remise en fin de module de cours). En cas de réussite, la certification obtenue sera valable pour les **3 régions du pays**. En cas d'échec, une 2ème session est possible au prix de 295€.

Notre équipe de formateurs :

Ce sont tous des professionnels du secteur, encore en activité et agréés pour les formations dispensées.

objectif

Obtention du certificat européen permettant l'introduction d'une demande de certification auprès de l'organisme RESCert - Renewable Energy Systems Certification - www.rescert.be

Détails sur la formation:

Public cible

Cette formation s'adresse professionnel(le)s désireux-euses d'arborer la Certification RESCert.

PREREQUIS :

L'accès à la certification est réservée aux électricien(ne)s et aux couvreurs-euses. Toutefois, des connaissances minimales en électricité domestique sont obligatoires.

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat européen "Installateur certifié d'énergie renouvelable"

Prix: 975 €

Durée: 48h00 (SANS examen)

Dates:

- 11/03 - 12/03 - 18/03 - 19/03 - 24/03 et 25/03/2025
- 13/05 - 14/05 - 20/05 - 21/05 - 26/05 et 27/05/2025

Horaire : de 8h30 à 17h00

Places: Min. 8 - Max. 16

CONDITIONS D'ADMISSION

- Connaissances minimales en électricité domestique OBLIGATOIRES.
- Être électricien(ne) ou couvreur(euse) à titre PROFESSIONNEL.

Le coût de la formation est à payer à l'inscription.

Vous êtes apprenant(e) ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ?

Envoyez vos coordonnées par mail à fc@efp.be avant de vous inscrire pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction.